



Cahier d'acteur

N°15 - Juillet 2013

Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe, Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime, Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dieppois, Vialog et Dieppe Méca Energies.



Bassin dieppois : mobilisation des acteurs locaux

Les représentants du bassin dieppois se mettent en ordre de marche pour le projet éolien en mer de Fécamp. Le territoire devrait en effet bénéficier de retombées économiques importantes.

Les enjeux de ce projet éolien représentent près de 900 emplois pour la construction, l'assemblage, l'installation, l'exploitation et la maintenance, dont 25 devraient être situés sur le port de Dieppe. Ainsi, de nombreux métiers et compétences pourraient être recherchés sur le bassin dieppois.

La construction d'une offre de services logistiques et industriels globale

Afin de répondre ensemble aux appels d'offres, les acteurs du bassin dieppois concernés par le chantier du champ éolien offshore se sont inscrits dans une dynamique collaborative visant à assurer le rayonnement de leurs nombreux savoir-faire. Industrie navale, métallurgie, logistique... Des grappes d'entreprises se sont créées par secteurs d'activités, pour répondre aux besoins en main-d'œuvre, en compétences et en infrastructures.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe (CCID), la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime, la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dieppois (MEF) et les grappes d'entreprises du bassin partagent une même vision stratégique de développement économique du territoire. Cette forte collaboration est un atout territorial indéniable pour se mobiliser sur le projet de parc éolien en mer de Fécamp.

Coordonnées

Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dieppois

113-115 rue de la Barre 76200 Dieppe

Courriel : contact@mde-bassin-dieppois.com

Tél. : 02.35.82.45.53

Site Internet : www.mde-bassin-dieppois.com

Les cahiers d'acteurs sont des contributions de personnes morales publiées par la CPDP. Le contenu des textes n'engage que leur auteur.

Un territoire attractif, accessible et compétitif

// Un territoire accueillant

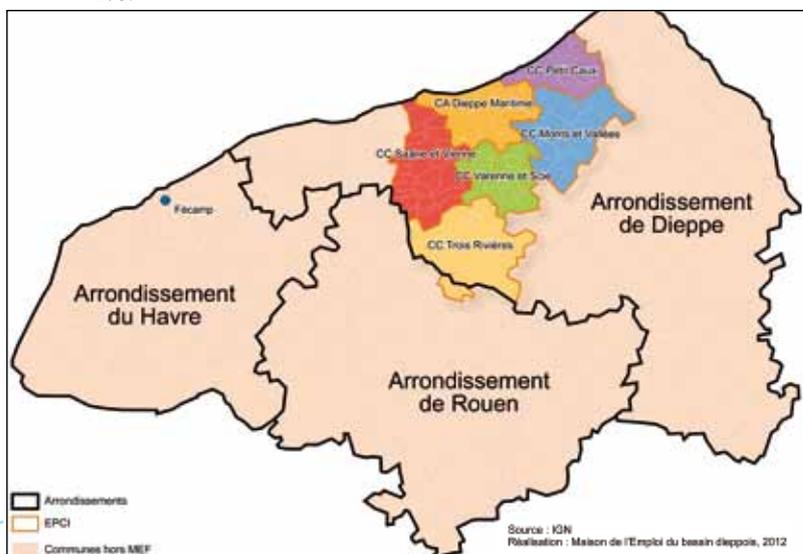
Le Pays Dieppois Terroir de Caux regroupe 128 communes réparties entre six EPCI. En 2008, la population du bassin dieppois compte 106 379 habitants. La Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise est la plus peuplée avec 51 916 habitants. Sur ce territoire, les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de services sont représentés par la CCID, acteur de référence en ce qui concerne le développement économique.

Le projet éolien impactera de manière indirecte plusieurs secteurs d'activités (hôtellerie & restauration, transport & logistique, loisirs & tourisme...), dans lesquelles le bassin dieppois ne reste pas sans ressource. En effet, le territoire, véritablement orienté vers le tourisme, s'est également doté de structures culturelles fortes, d'établissements sportifs de qualité et d'un réseau de santé performant.

D'année en année, l'aménagement du territoire du bassin dieppois s'est façonné et amélioré. L'attractivité d'un territoire prime par la quantité et la qualité de ses équipements. De ce fait, les acteurs locaux ont réalisé et investi dans de nombreuses infrastructures :

- le déploiement du port par le Syndicat Mixte du Port de Dieppe (SMPD) - voir Cahier d'Acteur n°10,
- l'achèvement de la Route Nationale 27,
- les zones d'activités développées par les établissements communautaires, dont notamment la ZAC Eurochannel par l'agglomération Dieppe-Maritime et la ZAC des Vikings située sur le nœud autoroutier de l'A29-RN27 par la communauté de communes des 3 Rivières,

Etc.



GE Wind Energy GmbH

// Des acteurs de l'emploi et de la formation mobilisés

La MEF, en partenariat avec la CCID, met en place une Plateforme Territoriale Emploi-Compétences sur l'arrondissement de Dieppe.

Cet outil permet la mise en réseau de tous les différents acteurs de l'économie locale, de l'emploi et de la formation. Ses objectifs opérationnels sont multiples et tendent à accompagner les entreprises du territoire à :

- anticiper leurs besoins en matière de développement, de transfert ou d'acquisition de compétences et de recrutement,
- se développer par l'accès à de nouveaux marchés en favorisant la mobilité professionnelle et la montée en compétences des salariés,
- maintenir et développer leur compétitivité et favoriser l'employabilité.

A travers des actions de sensibilisation, de formation et de mise en réseau, la plateforme permettra d'améliorer la qualité de la main-d'œuvre du territoire, en apportant les compétences et savoir-faire qui lui sont nécessaires. Salariés, demandeurs d'emploi, étudiants... tous les publics bénéficieront de ce plan d'actions.

Une cartographie des métiers, formations et compétences se dégagera suite aux diagnostics socio-économique et emploi-compétences de l'arrondissement. Elle permettra aux acteurs locaux d'avoir tous les outils en main pour être opérationnels dès que le projet se mettra en route.

Un réseau interactif, producteur et dynamique

// Une organisation en grappes d'entreprises

Les entreprises du bassin dieppois veulent contribuer activement au développement industriel et technologique nécessaire à la réussite du projet éolien de Fécamp. Pour cela, elles se sont réunies en grappes d'entreprises dynamiques :

- Vialog,
- Dieppe Méca Energies,
- Dieppe Navals.

Les grappes s'attachent à faire connaître les entreprises du territoire, en mettant en avant un réseau sûr et concurrentiel capable de répondre à une grande diversité de domaines et de secteurs d'activités impactés par l'éolien offshore (BTP, montage électromécanique, fabrication de petits composants, maintenance de bateau de servitude, logistique portuaire, etc.).

Le territoire bénéficie en effet des principaux savoir-faire industriels et logistiques nécessaires. Certains métiers phares de l'industrie dieppoise, présents dans ces regroupements, sont transférables dans le secteur d'activités de l'éolien. **Il s'agit là d'une véritable opportunité pour les entreprises.** Les grappes les accompagnent donc à développer de nouveaux marchés et à continuer d'acquérir de nouvelles compétences pour ce secteur d'avenir.

Première à s'être structurée sur le territoire, **VIALOG**, initiée dès 2007 et labellisée par le Pôle de Compétitivité NOV@LOG et la DGCIS est une collaboration entre grands groupes industriels, PME et entreprises de services logistiques.

Doté d'un commercial en France et en Angleterre, VIALOG propose une offre collaborative globale permettant d'intervenir à tous les stades de la supply-chain. Cette force commerciale lui permet d'être actif sur toute la région haut-normande et d'entretenir des liens étroits avec l'ensemble des réseaux qui y sont implantés, notamment avec plusieurs logisticiens du Havre. Cette collaboration a permis de mettre en place un service de transports mutualisés et de tester sur de vrais projets industriels une plateforme collaborative d'échanges de documents techniques pour des systèmes complexes.

VIALOG peut apporter ses compétences et sa valeur ajoutée au service des entreprises dieppoises sur les différentes étapes de la supply-chain, telles que la planification, la coordination locale et la collecte des équipements, l'organisation des départs et l'approvisionnement en flux tendu des usines implantées au Havre, en partenariat avec le logisticien de rang 1 retenu.

Ainsi, sa double expertise industrielle et logistique permet à VIALOG d'être un acteur essentiel dans l'organisation de la chaîne d'approvisionnement des différents éléments et sous-ensembles pouvant être confiés aux entreprises du territoire dieppois par les grands donneurs d'ordre éolien.



Gault Industries

DIEPPE MECA ENERGIES trouve également son origine en 2007, lorsqu'une dizaine de sous-traitants décident de chercher des solutions pour anticiper les mutations des marchés. Très vite, la nécessité de se structurer pour travailler ensemble devient une évidence. DIEPPE MECA ENERGIES voit le jour et reçoit immédiatement le label grappe d'entreprises par la DATAR. Elle est aujourd'hui membre de France Clusters et du Pôle de compétitivité Movéo.

La grappe rassemble à ce jour 120 entreprises, représentant 7880 salariés. De nombreuses compétences y sont représentées. Dans l'industrie : mécanique, métallurgie, plasturgie, électricité, automatismes industriels, traitement de surface et design industriel.

Dans le bâtiment et les travaux publics : voirie réseaux divers, matériaux, bâtiments industriels, structures métalliques, premier et second œuvre. Dans le service à l'industrie - logistique : architectes, spécialistes de la communication et transporteurs. Certaines entreprises sont dotées de bureaux d'études avec des spécialistes du co-développement.

Ces nombreuses compétences, variées et complémentaires, permettent aux entreprises de proposer des solutions sur mesure aux porteurs de projets et grands donneurs d'ordres. Les entreprises ont déjà démontrées leurs capacités à industrialiser et produire un ensemble ou un sous ensemble pour le national comme l'international.

Enfin, **DIEPPE NAVALS**, grappe créée en juin 2011, regroupe 29 entreprises œuvrant dans les secteurs d'activités suivants : pêche, plaisance, construction navale et énergies renouvelables, dont l'éolien en mer. La grappe offre en effet des compétences nécessaires à l'offshore (remorquage, études spécifiques, etc...), mais aussi des compétences liées à la maintenance et la réparation navale (travaux sur tous types de coques, électricité, électronique, informatique, hydraulique, thermique, etc...). Ainsi, DIEPPE NAVALS, aux côtés du SMPD, met tout en œuvre pour que le port de Dieppe soit un acteur à part entière du projet éolien.



Syndicat Mixte du port de Dieppe

Voir cahier d'acteur spécifique n°10 SMPD et DIEPPE NAVALS.

Afin d'appuyer ces grappes, la CCID et le réseau consulaire proposent des actions de soutien :

- fournir aux entreprises les informations nécessaires pour favoriser leur positionnement sur ce marché
- les inscrire sur Vigie-Business, un outil de mise en relation avec les donneurs d'ordres.

La MEF, la Communauté d'Agglomération de Dieppe-Maritime, la CCID et les grappes d'entreprises souhaitent la réalisation du projet de parc éolien en Mer de Fécamp, équipement dont les retombées économiques et sociales permettraient de dynamiser l'économie du territoire.

Par ailleurs, ce projet structurant constitue une réponse cohérente aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux aux échelles nationales et locales. La capacité du tissu économique territorial à se coordonner pour répondre à des appels d'offres en groupe constitue une force certaine pour le territoire. Grâce à cette collaboration renforcée, le bassin dieppois est en effet prêt à relever le défi.

CPDP Eolien en mer-Fécamp

13 quai BERIGNY - 76400 FECAMP

Tél. : 02 27 30 54 75 • Email : contact@debatpublic-eolienmer-fecamp.org